

**ANNEXE 5 – TARIFS POUR LA MISE A DISPOSITION DE MATERIEL SPECIFIQUE
PROPRETÉ URBAINE**

Matériel spécifique	2025
Aspire feuilles	70,14 €
Balayeuse aspiratrice	81,41 €
Décapeuse eau chaude de voirie	81,41 €
Balayeuse de voirie = Camion	75,25 €
Laveuse de voirie	49,95 €
Arroseuse laveuse	51,44 €
Camion multi benne	71,95 €
Aspiratrice de puisards	81,41 €
Nettoyeur à haute pression	12,43 €
Hydro-gommage sur porteur de + 3,5 T	82,05 €
Saumureuse	63,77 €
Saleuse portée 6 à 10 T	61,00 €
chariot manuscopique	62,85 €
Bac 20 m ³	62,48 €
Bac 10 m ³	60,65 €
Matériel de signalisation	
Panneau de signalisation sur pied stable	4,04 €
Cône de signalisation	2,23 €
Pied lourd (support de signalisation)	1,59 €
Barrière de ville munie de panneaux de signalisation	4,04 €
Prestations spécifiques	
Mise en place d'un bac pour 48h maxi (y compris les frais de mise en décharge)	347,64 €
Transport après enlèvement de chariots abandonnés sur la voie	13,02 €

publique (par chariot)	
Mise à disposition de corbeilles de propreté type Vigipirate pour 48h maxi incluant pose et vidage (tarif à l'unité)	12,75 €
Mise à disposition de corbeilles de propreté type Vigipirate pour 48h maxi incluant pose et vidage (tarif pour 6 unités)	54,42 €